STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 28 novembre 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ETEND LES DELAIS DE PAIEMENT POUR LES ASSURES DES CAISSES D'ASSURANCE DE L'ETAT DE NEW YORK TOUCHES PAR L'OURAGAN SANDY

Les assurés concernés n'auront pas à payer de prime jusqu'à l'année prochaine.

La caisse d'assurances de l'Etat de New York offre aussi des conditions de paiement à tous les assurés.

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que la Caisse d'assurances de l'Etat de New York étend les délais de paiement pour tous les assurés directement touchés par l'Ouragan Sandy. Pour les assurés concernés avec des prestations d'invalidité et d'indemnisation du travail dans les 10 comtés de l'Etat de New York - Bronx, Kings, Nassau, New York, Orange, Richmond, Rockland, Suffolk, Queens and Westchester - et un délai de paiement de leur cotisation entre le 26 octobre et le 26 décembre 2012, le délai de paiement est étendu jusqu'au 26 janvier 2013. En effet, tous les assurés bénéficieront d'une période de grâce de 30 jours minimum, et certains assurés pourront recevoir une période de grâce jusqu'à 90 jours. De plus, il n'y aura pas de pénalité ni d'annulation pendant cette période pour les assurés concernés.

« Les entreprises locales essaient de se reconstruire après l'Ouragan Sandy, et nous nous engageons à continuer à les aider à se remettre dans les semaines et les mois à venir », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Les communautés touchées par la tempête dépendent grandement de la capacité de nos entreprises locales à avoir la souplesse et les ressources nécessaires pour reprendre leurs activités. En plus des ressources financières et de l'aide que l'Etat apporte actuellement aux entreprises, nous offrons des extensions de délai pour le paiement des primes jusqu'à 90 jours pour aider les entreprises à se remettre. »

La Caisse d'assurances de l'Etat invite ses assurés à contacter leur assureur avec les informations de paie révisées, pour que la Caisse puisse adapter les primes et établir les échéanciers qui leur permettront de se remettre plus rapidement. La Caisse d'assurances de l'Etat a aussi institué des procédures plus souples pour évaluer les garanties et définir les taux de prime, en reconnaissant que les employeurs concernés peuvent ne pas avoir un accès immédiat aux états de paie et autres dossiers financiers. Si vous avez des questions, veuillez contacter votre bureau local ou NYSIF au 1-877-898-8308.

French

En plus de ces efforts, la Caisse d'assurances de l'Etat a aussi immédiatement suspendu les annulations de police pour non paiement pendant 30 jours suivant la tempête. Au 23 novembre, le NYSIF avait rétabli 8 903 polices pour 7 834 assurés avec des indemnisations du travail et 1 069 assurés avec des prestations d'invalidité.

« La Caisse d'assurances de l'Etat est heureuse d'offrir une assistance à ceux qui sont touchés par la tempête », a déclaré le PDG, Dennis J. Hayes. « Nous continuerons d'évaluer quelles mesures doivent être prises pour assurer que nous fournissons des services à nos clients sans bureaucratie ni longs délais. »

Veuillez visiter la page sur l'Ouragan Sandy de la Caisse d'assurances de l'Etat de New York pour plus d'informations à http://ww3.nysif.com/AboutNYSIF/NYSIFNews/HurricaneSandy.aspx, ainsi que les pages sur Facebook (www.facebook.com/newyorkstateinsurancefund) et Twitter (www.twitter.com/NYSIF_1914) pour les dernières informations.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418